



La CARA lance un programme d'intérêt général pour intensifier la rénovation de l'habitat privé

Pour diminuer les coûts et les charges liés à l'énergie dans le logement des ménages à revenus modestes, permettre le maintien à domicile des seniors et des personnes en situation de handicap ou encore lutter contre l'habitat dégradé et indigne, la CARA et l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) ont choisi de lancer le programme d'intérêt général (PIG) CARA Rénov'.

Ce dispositif s'adresse aux propriétaires qui occupent leur logement et qui souhaitent y réaliser des travaux d'amélioration, sous conditions de revenus. Les propriétaires bailleurs qui souhaitent rénover un logement locatif occupé ou qui souhaitent remettre en état un bien immobilier vacant afin de le louer à l'année sont aussi concernés. Il permet de bénéficier d'importantes subventions pour réaliser les travaux nécessaires.

La CARA, l'Anah et leurs partenaires impliqués localement ont décidé d'une stratégie à mettre en œuvre pour améliorer les logements à l'échelle des 33 communes. Le programme d'intérêt général (PIG) CARA Rénov' s'imposait comme l'outil incontournable, avec un objectif de 420 logements améliorés pendant la durée du PIG qui est de trois ans.

Pour bénéficier des aides du PIG, il suffit de contacter la plateforme CARA Rénov' mise en place par la CARA en 2021.

Ses conseillers orientent déjà les propriétaires à la recherche de solutions pour l'amélioration énergétique de leur logement. Si le propriétaire est éligible aux subventions dans le cadre du PIG, ils l'orienteront vers SOLIHA Charente-Maritime Deux-Sèvres qui prendra ensuite le relais, toujours gratuitement.

SOLIHA Charente-Maritime Deux-Sèvres, ancré dans le territoire depuis près d'une quarantaine d'années mobilise une équipe pluridisciplinaire et expérimentée pour apporter l'assistance administrative, technique, juridique et sociale nécessaire à la réalisation des projets de travaux. La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, l'agence nationale de l'habitat (ANAH), mais aussi Action Logement Services, Procivis Poitou-Charentes et la fondation Abbé Pierre, partenaires impliqués dans ce projet, ont signé officiellement le 7 septembre la convention de mise en œuvre du PIG de 2022 à 2025 qui disposera de 4,6 millions d'euros de l'ANAH et 1,4 millions d'euros de la CARA sur les trois ans pour animer ce dispositif.

Des rendez-vous sont proposés au siège de la CARA.

Des permanences SOLIHA ont également lieu le 4^{ème} lundi matin de chaque mois à la mairie de Cozes et le 2^{ème} mardi matin de chaque mois à La Tremblade, uniquement sur rendez-vous.

Le service CARA Rénov' est joignable pour toute information et prise de rendez-vous

Du lundi au jeudi (de 9h à 12h30 et de 14h à 17h) au 05 46 22 19 36 et par mail :

cararenov@agglo-royan.fr

Plus d'informations sur le site de la CARA : www.agglo-royan.fr/cara-renov